



Appel de candidatures citoyennes pour le Comité consultatif d'urbanisme

Rivière-du-Loup, le 21 octobre 2025 – La Ville de Rivière-du-Loup lance un appel de candidatures auprès des citoyens et citoyennes qui souhaitent contribuer activement au développement harmonieux de leur milieu de vie. Un siège est actuellement vacant au Comité consultatif d'urbanisme (CCU). La date limite pour transmettre son intérêt à l'occuper est le vendredi 14 novembre 2025, à 16 h 30.

Le CCU est composé de trois élus et de cinq citoyens. Il a pour mandat d'analyser divers dossiers d'urbanisme et d'aménagement du territoire, appuyé par l'équipe du Service du développement territorial et d'une ressource spécialisée en patrimoine. Les membres évaluent les nouveaux projets (résidentiels, commerciaux et autres), en tenant compte entre autres de la protection et de la mise en valeur du patrimoine, de l'environnement et de l'architecture. Leurs recommandations sont transmises au conseil municipal, qui s'en sert pour prendre des décisions éclairées.

D'une durée de deux ans, le mandat du nouveau ou de la nouvelle membre débutera en janvier 2026. Les rencontres se tiennent généralement un mardi par mois, de 17 h à 19 h, pour un total de 10 séances par année.

Les candidats et candidates doivent répondre à certaines exigences, dont :

- respecter un haut niveau d'éthique et de discrétion (dossiers confidentiels);
- démontrer un intérêt marqué pour l'urbanisme, l'architecture et l'amélioration de la communauté;
- s'engager à lire des documents étoffés, dont des plans techniques;
- posséder une bonne capacité de réflexion critique et d'argumentation;
- avoir sa résidence permanente à Rivière-du-Loup;
- connaître le milieu de la construction (un atout).

Le formulaire de candidature est disponible au VilleRDL.ca/MonCCU. Il est également possible d'obtenir une version imprimée en se présentant à l'hôtel de ville sur les heures d'ouverture.

- 30 -

Source : Laura Martin, conseillère
Service des communications | 418 867-6714